

Paris, le 25 mars 2019

DEVENEZ LAURÉAT(E) DE LA FONDATION JEAN-LUC LAGARDÈRE !

Appel à candidatures

Onze bourses, pour un montant total de 255 000 euros, seront attribuées cette année à de jeunes créateurs et professionnels de la culture et des médias. Ces derniers doivent présenter un projet original et ambitieux, en langue française, dans les domaines de l'écrit, de l'audiovisuel, de la musique ou du numérique.

Bourse **Auteur de documentaire** : 25 000 € ; bourse **Auteur de film d'animation** : 30 000 € ; bourse **Créateur numérique** : 25 000 € ; bourse **Écrivain** : 25 000 € ; bourse **Journaliste de presse écrite** : 10 000 € ; bourse **Libraire** : 30 000 € ; bourse **Musicien - Jazz et musique classique** : 12 500 € ; bourse **Musicien - Musiques actuelles** : 12 500 € ; bourse **Photographe** : 15 000 € ; bourse **Producteur cinéma** : 50 000 € ; bourse **Scénariste TV** : 20 000 €.

Par leur montant et la diversité des disciplines concernées, ces bourses font de la Fondation Jean-Luc Lagardère l'un des premiers mécènes de la jeune création française.

Décernées par des jurys prestigieux depuis 1990, ces bourses offrent aux lauréats non seulement des moyens financiers mais aussi le temps nécessaire pour réaliser un grand projet, celui qui leur permettra de s'affirmer dans leur domaine. Elles sont un véritable tremplin pour leur avenir professionnel.

Les candidats doivent avoir 30 ans au plus (35 ans au plus pour les bourses Libraire, Photographe et Scénariste TV) et une première expérience professionnelle réussie dans leur discipline.

Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site de la Fondation Jean-Luc Lagardère (www.fondation-jeanlucagardere.com) et doivent être envoyés au plus tard le **samedi 8 juin 2019**.

Fondation Jean-Luc Lagardère

Sous l'égide de la Fondation de France

Depuis 1989, la Fondation Jean-Luc Lagardère soutient et encourage le parcours de jeunes talents, en France et à l'international. Elle développe de nombreux programmes afin de promouvoir la diversité culturelle et favoriser la réussite. La Fondation Jean-Luc Lagardère est ainsi un acteur pleinement engagé dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la solidarité.

www.fondation-jeanlucagardere.com

www.facebook.com/fondation.jeanlucagardere

Contact presse

Fondation Jean-Luc Lagardère – Quiterie Camus
01 40 69 67 29 – qcamus@lagardere.fr



VOUS ÊTES

- Libraire
- ▲ Écrivain
- ▲ Auteur de documentaire
- ▲ Producteur cinéma
- ▲ Créateur numérique
- Scénariste TV
- Journaliste de presse écrite
- ▲ Auteur de film d'animation
- ▲ Musicien - Jazz et musique classique
- ▲ Musicien - Musiques actuelles
- Photographe

Devenez
LAURÉAT de la

FONDATION Jean-Luc
Lagardère

Dotations de
10 000 € à 50 000 €

Vous êtes un jeune créateur ou un professionnel des médias dans les domaines de l'écrit, de l'audiovisuel, de la musique ou du numérique, vous avez 30 ans au plus (35 ans pour les bourses Libraire, Photographe et Scénariste TV) et une première expérience professionnelle réussie dans votre discipline.

www.fondation-jeanlucagardere.com

DÉPÔT DES CANDIDATURES
JUSQU'AU SAMEDI 8 JUIN 2019
sur www.fondation-jeanlucagardere.com